



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111038

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/10/2024 11H25 C:024298 I:29460
V/REF : INT6531975
V/Appel du Samedi 19/10/2024 a 11H25

Syndicat de Copropriété
'Villarmony'
C/O INNOVACTI Lyon Pt du Jour
51 AVENUE DU POINT DU JOUR
69006 LYON

V/REF.IMM. MS97558
IMMEUBLE : VILLARMONY (COP)
1/2/3/ IMPASSE CORDIER
69230 ST GENIS LAVAL

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°1 CORDIER-CONTACTER LE *06 19150934*
MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE ET POMPAGE SI BESOIN
Donneur d'ordre : M. C. BURON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 19/10/2024 A 12H00 :
A SON ARRIVEE NOTRE PERSONNEL A CONSTATE QUE L'OCCUPANT A INSTALLE UNE
POMPE QUI A VIDE TOUT LE GARAGE.
REPLI.

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 21/11/24 a 12H03 M. C. BURON
CD AB Email envoyé le 12/11/24 a 12H40 M. C. BURON
CD AB Email envoyé le 25/10/24 a 14H50 M. C. BURON
CS AB Email envoyé le 21/10/24 a 07H48 M. C. BURON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111038

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24	68,24
1,50	H.Ouvrier Qualifié Curage le 19/10	1	65,53	98,29
1,50	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	1	65,53	98,29
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	1	156,82	156,82
TOTAL H.T.				450,76
T.V.A. a 10,00%				45,07
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>495,83</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.